CÉGEP DE VICTORIAVILLE

Concours : P-17-18-07

Projet spécifique | 2e affichage

POSTE	**Conseillère ou conseiller pédagogique**
TITRE DE LA CLASSE D'EMPLOI	Conseillère ou conseiller pédagogique
SERVICE	Des études
LIEU DE TRAVAIL	Cégep de Victoriaville
STATUT	Occasionnelle ou occasionnel à 80 % (28 h / semaine) Remplaçante ou remplaçant à 20 % (7 h / semaine)
HORAIRE DE TRAVAIL	35 h / semaine Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Directrice adjointe des études (Marie-Claude Hardy)
TRAITEMENT	Taux horaire de 22,84 $ à 43,29 $
ENTRÉE EN FONCTION	Le plus tôt possible jusqu'au 30 juin 2018 Avec possibilité de prolongation pour l'année 2018-2019

---

1. Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, d'information, de développement , de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

2. Quelques attributions caractéristiques

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du plan stratégique du Collège. Elle ou il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du plan de réussite dans le respect des orientations et politiques du Collège.

Elle ou il participe aux travaux des comités de programmes. À ce titre, elle ou il est appelé à participer à l'élaboration, l'implantation, la coordination, le développement, l'évaluation, la révision et le suivi des évaluations de programmes d'enseignement.

Elle ou il propose et voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement, dans les domaines de sa compétence, particulièrement les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Elle ou il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage celui-ci dans un processus continu d'évaluation.

Elle ou il a un rôle de support et d'animation pédagogiques auprès du personnel enseignant. À cet égard, elle ou il fait de la recherche pédagogique ou appliquée.

Elle ou il informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, conseille celui-ci relativement aux différentes étapes de l'élaboration des projets de recherche et assure le suivi de ces projets.

Elle ou il participe à l'implantation des technologies de l'information et de la communication appliquée à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle ou il collabore au développement d'applications pédagogiques et conseille le personnel enseignant et la direction du Collège dans ce domaine. Elle ou il planifie et organise la formation à cet effet.

Elle ou il conseille le personnel cadre, enseignant et les autres personnes intervenantes sur des questions relatives aux besoins et aux programmes de perfectionnement, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il participe à l'organisation pédagogique et la coordination des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites industrielles et soutient le personnel enseignant concerné. Elle ou il peut être appelé à informer et conseiller les employeurs.

Elle ou il collabore avec les diverses instances collégiales ainsi qu'avec les instances régionales, nationales et internationales et les organismes publics et privés pour la réalisation de projets.

Elle ou il peut être appelé à conseiller le personnel enseignant en docimologie et en taxonomie des objectifs pédagogiques.

Elle ou il peut être appelé à participer à des équipes multidisciplinaires de travail. Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception, le développement et la réalisation d'activités, de programmes et de projets à caractère international.

Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception et le développement de projets de cours médiatisés inhérents à la formation à distance.

Elle ou il peut être appelé à conseiller sur la conception, la production, le choix et l'utilisation des méthodes, des techniques et du matériel didactique.

Elle ou il peut être appelé à conseiller en particulier sur l'achat d'équipement, de matériel didactique et sur l'aménagement des locaux.

De façon plus spécifique, la conseillère ou le conseiller pédagogique effectue les tâches de nature opérationnelle suivantes :

- Elle ou il s'occupera des dossiers à caractère pédagogique, notamment des programmes de l'*École nationale du meuble et de l'ébénisterie.*
- Elle ou il sera appelé(e) à se déplacer sur les différents campus du Collège, notamment à celui de Montréal.

L'attribution de certains dossiers spécifiques pourra être déterminée par le supérieur immédiat.

3. <u>Qualifications requises</u>

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation, ainsi qu'une expérience jugée pertinente, préférablement en développement pédagogique ou enseignement dans le réseau collégial.
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite.
- Connaissance du développement des programmes par compétences.
- Dynamisme, habileté d'animation, capacité de travailler en équipe et d'agir comme agent de changement au sein d'un groupe.
- Capacité d'utiliser de façon fonctionnelle les logiciels d'applications courantes.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 17 au 23 octobre 2017, 23h59.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur *curriculum vitae* en postulant en ligne sur notre site web, onglet *Carrières*, au *:*

http://cegepvicto.ca/formation-collegiale/carrieres.aspx

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la **Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics**.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en remplissant le ***formulaire (Word)*** *disponible sur notre site internet et en le joignant à votre candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.*

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées; prendre note également que ce concours pourrait être comblé à l'interne par le biais d'une priorité d'emploi.

MB/ci